

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le

ID: 059-245900758-20200730-CC30072020_12-DE

Deliberation n 2020D018

DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 30 juillet à 19h00

L'an deux mille vingt, le 30 juillet à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 24 juillet 2020.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 29 Nombre de pouvoirs : 13 Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

Mme BAUDRY Catherine, M.BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M.BEZILLE Marc, M.BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, M.CATTEAU Joseph, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, M.DUYCK Joël, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLÉ Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés: Mme BERTRAND Dorothée procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.BLERVAQUE Philippe procuration à M. Bruno FICHEUX, M.BOONAERT Jean-Philippe procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie, Mme BROUARD Bénédicte procuration à M.PRUVOST Philippe, M. BROUTEELE Philippe procuration à M. Philippe MAHIEU, M.DELABRE Aimé procuration à Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.DEHAENE Michel procuration à M.HENNEON François-Xavier, Mme DURUT Jocelyne procuration à M.THOREZ Jean-Claude, Mme EVRARD Monique procuration à M. MAHIEU Philippe, M.FAIDUTTI Jean-Marc procuration à M.BODART Michel, Mme HOUSSIN Marie procuration à Mme BAUDRY Catherine, M.MORVAN Hervé procuration à M.DUYCK Joël, M.RAVET Pierre-Luc procuration à Mme GRAMMONT Agnès.

Secrétaire de séance : M.THOREZ Jean-Claude.

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le

ID: 059-245900758-20200730-CC30072020_12-DE

Délibération n°2020D018 - Désignation d'un délégué à Flandre Intérieure Initiative.

Le Président expose au Conseil :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 :

Suite au renouvellement des huit communes du territoire Flandre Lys, il convient de solliciter l'accord du Conseil pour procéder au renouvellement de l'adhésion à F2I, Flandre Intérieure Initiative.

Cette plateforme d'initiative locale a pour objet de soutenir la création ou la reprise d'entreprises par l'intermédiaire de prêt d'honneur.

Il est proposé au Conseil de :

> PROCEDER au renouvellement de l'adhésion à F2I, Flandre Intérieure Initiative.

En cas d'accord du Conseil au renouvellement de l'adhésion à F2I, Flandre Intérieure Initiative, il convient de désigner le délégué à Flandre Intérieure Initiative.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix) le renouvellement de l'adhésion à F2I, Flandre Intérieure Initiative.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu les candidatures suivantes :

| and the second of the second o | (C.12) (C.12) | |
|--|-----------------|--|
| Délégué Titulaire | Philippe MAHIEU | |
| | 6739/0 | |

Monsieur le Président fait appel des candidats.

François-Xavier HENNEON est candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret pour le poste de délégué titulaire.

Résultats :

Votants: 42 Blancs: 2 Nuls: 0

Exprimés: 40

Majorité absolue : 21

| Philippe MAHIEU | 22 Voix |
|-------------------------|---------|
| François-Xavier HENNEON | 18 Voix |

Philippe MAHIEU a obtenu 22 voix et François-Xavier HENNEON a obtenu 18 voix.

Philippe MAHIEU est élu délégué de la Communauté de Communes Flandre Lys pour siéger à Flandre Intérieure Initiative.

Pour extrait conforme au registre,

Fait à la CCFL, Le Président,

Jacques HURLUS